

L'Agence pour la Citoyenneté et la Performance des Organisations (ACPO) SA atteste que le système de management de la



CERTIFICAT N° 19-0119.1

Commune de Nendaz

1996 Basse-Nendaz

a été audité et est certifié conforme aux exigences

VALAIS EXCELLENCE

ISO 9001 : 2015 - ISO 14001 : 2015

Pour les activités suivantes :

Secrétariat communal, service administratif, Service de l'édilité, Service des travaux publics, Service de la sécurité, service social et Direction des écoles



Ce certificat est valable du 28.09.2019 au 27.09.2022
Sa validité est garantie par les audits de surveillance annuels.



Daniel Amrein le 07-10-2019
Directeur du comité de certification

